



Cercle des Entrepreneurs du Futur



Réseaux Associés :



Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires

Appel aux Initiatives impertinentes et réussies

Partenaires :



Le Cercle des Entrepreneurs du Futur¹, créé en 2003, comprend plus d'une quarantaine de membres, organismes et entreprises partenaires, rassemblés dans le même esprit d'évergétisme : réaliser « le bienfait public à partir des libéralités privées ».

Le Cercle a pour principal objectif de penser et d'agir autrement en contribuant à la société de la connaissance et en soutenant l'entrepreneuriat ainsi que les initiatives locales de développement.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le Grand Prix de l'impertinence lancé en 2007 par le Cercle des Entrepreneurs du Futur². Ce dernier est, depuis 2010, un projet commun de Cnam entrepreneur(s) et de la Fondation Prospective & Innovation, organisé comme les précédents avec l'appui de l'Académie des Technologies, de l'Institut Montaigne, de Xerfi, du Club de Paris de l'innovation, des Échos, du Pèlerin.

Pour sa sixième édition, les Pr Michel Godet et Jean-Claude Bouly, qui animent le Cercle, ont voulu lui donner un caractère plus opérationnel en faisant remonter des initiatives et actions de terrain réussies et exemplaires, notamment en matière de développement économique et de création d'emploi, de cohésion sociale et de développement durable. Ces bonnes nouvelles venues des territoires montrent que si la France d'en haut va mal, celle d'en bas qui entreprend et innove va plutôt mieux. C'est ainsi qu'ils se sont rapprochés d'un certain nombre de partenaires impliqués dans les territoires : ADIE, ANC, AVISE, BGE, CCI France, Initiative France, Le RAMEAU, ODAS, RDS, Réseau Entreprendre, Union des couveuses.

L'objectif de ce Grand Prix des bonnes nouvelles des territoires est de valoriser des initiatives qui méritent d'être connues, reconnues, et autant que possible reproduites. Il s'agit avant tout d'analyser une réussite qui pourra servir d'exemple. Dans ce cadre, le Cercle des Entrepreneurs du Futur décernera des prix d'un montant de 2 000 € et de 1 000 €. Chaque bonne nouvelle primée fera l'objet d'un récit, rédigé par un professionnel des médias, publié et largement diffusé. Cette rédaction et publication seront financées par le Cercle.

Les réponses pourront être individuelles ou collectives. Elles devront témoigner d'initiatives et d'innovations impertinentes et réussies, notamment dans des contextes difficiles.

Elles seront évaluées par un jury présidé par le Recteur Christian Forestier et composé de : Fabrice Bardèche (vice-président d'Epita), Noël Bouffard (Sopra), Jean-Claude Bouly (directeur de Cnam entrepreneur(s)), Anne Chatauret (Initiative France), Pierre-Marie Christin (France Info), le Recteur Gérard-François Dumont (professeur à la Sorbonne), le professeur Philippe Durance (Cnam), Yves Farge

¹ <http://www.lapro prospective.fr/cercle>

² Créé en 2003, le Cercle des Entrepreneurs du Futur est piloté par Cnam entrepreneur(s), appuyé plus particulièrement par quatre membres bienfaiteurs : Epita, Syntec Numérique, CapGemini, Sopra. Il comprend plus d'une quarantaine de membres, dont des membres bienfaiteurs : Adecco, Bel, Colas, Monceau Assurances, MMA, la SNCF, Schneider Electric, Soparind Bongrain.

(Académie des technologies), Benoît Fidelin (Pèlerin), Béatrice Genoux (CCI France), le professeur Michel Godet (Cnam, animateur du Cercle), Charles-Benoit Heidsieck (Le RAMEAU), Irène Kerner (Fondation Prospective & Innovation), Emmanuel Landais (ADIE), Philippe Laurette (RDS), Alain Lebaube (journaliste), Mathilde Le Roy (BGE), André Letowski (consultant), Pierre Méhaignerie (ANC), Marc Mousli (consultant), Xavier Patier (DILA), Sébastien Poulet-Goffard (ODAS), David Pouyane (Réseau Entreprendre), Philippe Ratte (Fondation Innovation & Prospective), Hugues Sibille (AVISE), Bruno Tesson (Réseau Entreprendre), Jean-Marc Vittori (Les Echos) etc.

Les membres du jury sont désignés de manière *intuitu personae* et ne peuvent donc se faire représenter, ni se porter personnellement candidat au Grand Prix.

Une large publicité est envisagée pour la diffusion de cet appel et des réponses primées notamment au travers des réseaux partenaires qui feront remonter des initiatives réussies de leur ressort ou dont ils ont connaissance

Détails de l'appel à communications

Lancement le 15 octobre 2013. Réponses pour le 15 avril 2014.

Remise des prix en novembre 2014.

Pour répondre à l'appel aux initiatives impertinentes et réussies, les candidats doivent remplir la fiche « Initiative » reprise en annexe. Ils peuvent également produire à l'appui tous éléments complémentaires jugés utiles (articles de presse, reportages, études, etc.).

Conditions d'éligibilité

Pour être éligibles, les initiatives impertinentes et réussies doivent satisfaire les conditions suivantes :

- avoir au minimum deux années d'existence ;
- être rédigées en français ;
- être adressées sous forme électronique et sous forme papier, impérativement identiques. Elles doivent avoir été soumises dans les délais, au format demandé, et être complètes (tous les éléments demandés doivent être fournis) ;
- les porteurs d'initiatives ne doivent pas être membres du jury ;
- les membres du jury ne participeront pas aux votes concernant les initiatives qu'ils auront fait remonter.

Critères d'évaluation

Les initiatives seront notamment évaluées à partir des critères spécifiques suivants :

- le caractère novateur, ambitieux et réussi en matière de développement économique et de création d'emploi, de cohésion sociale et/ou de développement durable ;
- l'originalité, voire l'impertinence de la démarche au regard des idées et manières de faire convenues ;
- la qualité et l'originalité des alliances qui ont permis de faire naître, de développer et de faire réussir l'initiative ;

- l'utilité opérationnelle, c'est-à-dire le progrès qu'elle apporte aux utilisateurs (consommateurs, citoyens, etc.) : mieux vivre, gain (temps, etc.), efficacité, etc. ;
- les impacts en termes économique, social et environnemental, notamment pour le territoire concerné ;
- le caractère reproductible.

Procédure de sélection

Le jury désignera en son sein, pour chaque initiative éligible, deux rapporteurs chargés de l'évaluation.

Lors d'une première séance du jury, après audition des évaluations faites par les rapporteurs, le jury votera pour établir la liste des initiatives retenues. Les membres ayant suscité des initiatives ne participeront pas au vote correspondant à ces initiatives.

Lors d'une seconde réunion, le jury votera pour déterminer les initiatives primées.

Les votes du jury seront effectués à la majorité qualifiée des membres présents. En cas d'*ex-æquo*, la voix du Président du jury sera prépondérante.



Les candidatures sont à envoyer sous forme électronique au plus tard le 30 mars 2014 à l'adresse suivante : GrandPrixdesBNT@cnam-entrepreneurs.eu ; et sous forme papier par voie postale au plus tard le 30 mars 2014, en 5 exemplaires, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

À l'attention de Sylvane Lanieu
Cnam entrepreneur(s)
4, rue du Docteur Heydenreich
CS 65228
F54052 - Nancy cedex

Pour tous renseignements complémentaires
GrandPrixdesBNT@cnam-entrepreneurs.eu

Annexe - Fiche « Initiative »

Réponse sur trois pages max avec des annexes si nécessaire

Intitulé :

Filière - domaine d'application de l'initiative :

Lieu (commune ou autre échelle territoriale) :

Année de démarrage :

Description de l'initiative :

Situation ex - ante et objectif (s) de progrès visé :

Genèse et grandes étapes de développement de l'initiative :

Gouvernance de l'initiative (raison sociale)

Nom et coordonnées du ou des porteurs

adresse mail :

adresse postale :

tel

Moyens mobilisés (humains, financiers et autres)

Public visé :

Partenaires :

Originalité, résultats et performances du point de vue du développement économique et de l'emploi, de la cohésion sociale et du développement durable.

Forces et faiblesses du projet, accélérateurs trouvés et freins rencontrés, *selon le porteur de l'initiative* :

Perspectives d'essaimage et de développement

NB - S'il s'agit de l'application locale d'une initiative *déjà développée sur plusieurs sites*, indiquer quel est ce cadre d'ensemble et préciser notamment si l'action sur le site décrit par la fiche a été *à l'origine* (ou pas) des autres cas de mise en œuvre :



Le microcrédit pour créer sa boîte.

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit.

Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur.

ORIGINE

Créée en 1989 par Maria Nowak, l'Adie s'est inspirée de l'expérience de la Grameen Bank du Professeur Muhammad Yunus au Bangladesh en l'adaptant, en France, aux conditions d'un pays industrialisé.

PUBLIC

Toutes les personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique - notamment les personnes au chômage ou allocataires du RSA - et désireuses de créer leur propre emploi peuvent s'adresser à une des antennes locales de l'Adie.

MISSIONS

L'association, aujourd'hui présidée par Catherine Barbaroux, a pour objet de :

- Financer les projets des créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire et plus particulièrement ceux des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA.
- Accompagner les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.
- Contribuer à l'amélioration de l'environnement institutionnel du microcrédit.

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ

En 2012, 120 antennes et près de 250 permanences couvrent tout le territoire national. Plus de 450 permanents sont à l'écoute des créateurs potentiels. Ils sont aidés par plus de 1 300 bénévoles disposant de compétences variées (gestion, appui administratif, développement commercial, insertion bancaire...).

CHIFFRES CLÉS

Depuis sa création, l'Adie a financé plus de **127 000** microcrédits, participant ainsi à la création de plus de **91 000** entreprises, avec un taux de pérennité après deux ans de **70%** et un taux d'insertion des personnes financées après deux ans de **84%**.

En 2012, plus de **13 000** personnes ont été financées permettant ainsi la création de près de **9 500 emplois** et le maintien de 5 500.



Vos initiatives ont un avenir

Créé en 1979, le réseau BGE dispose aujourd'hui de 53 associations locales, qui représentent au total 450 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire, y compris les DOM, qu'animent près de 900 conseillers-salariés et 750 administrateurs bénévoles.

Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de près de 250 000 entreprises.

CHIFFRES-CLÉS SUR L'ANNÉE 2012

80 500 projets diagnostiqués

72% d'entreprises pérennes à 3 ans

16 100 entreprises créées

2 310 projets testés en couveuses BGE

24 150 emplois créés

23 540 chefs d'entreprise accompagnés dans leur développement

BGE ACCOMPAGNE LES ENTREPRENEURS À TOUTES LES ÉTAPES DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

▶ DÉTECTER

- > Susciter et encourager les vocations entrepreneuriales
- > Aider à la transformation d'idées en projet

▶ ORIENTER

- > Aider les porteurs de projet à comprendre les réalités d'une création d'activité
- > Valider la cohérence personne/projet

▶ STRUCTURER

- > Guider les porteurs de projet dans la projection de la future entreprise : étude de marché, plan d'affaires, stratégie commerciale,...

▶ FINANCER

- > Aider les créateurs d'entreprise à trouver les fonds nécessaires à la réalisation de leur projet

▶ DÉVELOPPER

- > Accompagner les entrepreneurs dans la pérennisation de leur structure : stratégie de développement, appui aux premières embauches,...

À CEUX QUI OSENT ALLER LÀ OÙ PERSONNE N'EST JAMAIS ALLÉ.

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SONT FIÈRES D'ÊTRE AUX CÔTÉS DE 2,5 MILLIONS
D'ENTREPRENEURS QUI SE BATTENT CHAQUE JOUR
POUR LEUR ENTREPRISE.



FAIRE AVANCER TOUTES LES ENVIES D'ENTREPRENDRE



La Fondation Prospective et Innovation, créée en 1989 par René Monory et François Dalle, et présidée aujourd'hui par Jean-Pierre Raffarin, a pour mission, reconnue d'utilité publique, d'aider à anticiper les évolutions à venir, et de favoriser le renouveau à toutes les échelles, depuis la gouvernance mondiale jusqu'à l'innovation locale.

Elle poursuit cette mission en travaillant plus spécialement à approfondir et accompagner les phénomènes d'émergence qui sont le trait dominant de la période présente, et parmi lesquels la transformation de la Chine tient une place majeure.

Elle s'emploie aussi à identifier les points névralgiques du changement en cours, soit au travers de colloques sur des sujets critiques (tels que le e-learning, les valeurs éthiques, la place de la prospective), soit au moyen de rencontres très ciblées avec des acteurs clé du jeu international.

Dans cette perspective, elle apporte son soutien au Grand Prix des Bonnes Nouvelles des Territoires.

Fondation Prospective et Innovation 1, rue de Courty – 75007 PARIS

www.prospective.innovation.org

Irène KERNER, Déléguée générale : 01 53 85 84 00

Accompagner les entrepreneurs

Une offre complète de services et de formations

Positionnement entrepreneurial

Des outils de diagnostic de vos capacités, idées et projets entrepreneuriaux.

Développement des compétences

Des formations certifiantes ou diplômantes, pour entreprendre et apprendre.

Des dispositifs de formation-développement

Les Actions Régionales pour le Développement d'Activités Nouvelles (ARDAN)

Faire émerger « des projets dormants » dans les petites entreprises en développant les compétences entrepreneuriales de ceux qui les portent.

Compétences Entrepreneur - Métiers de l'Artisanat (CEMA)

Accompagner les évolutions du secteur de l'artisanat en renforçant les compétences entrepreneuriales des jeunes et des adultes qui veulent rejoindre ce secteur ou y progresser.

Conservatoire national des arts et métiers • Cnam entrepreneur(s)

info@cnam-entrepreneurs.eu • www.cnam-entrepreneurs.eu

Avec le soutien du Cercle des Entrepreneurs du Futur

INITIATIVE
FRANCE : prêt
d'honneur
et accompagnement
pour créer, reprendre et
faire grandir
son entreprise



Initiative France, reconnu d'utilité publique, est le 1^{er} réseau associatif français de financement et d'accompagnement des créateurs d'entreprise avec :

- 231 plateformes Initiative
- 16 100 entreprises financées sur l'année 2012,
- qui ont créé ou maintenu 37100 emplois en 2012

Les 231 plateformes du réseau Initiative partagent toutes un mode d'intervention commun reposant sur deux piliers :

- ⇒ **Le prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties**
- ⇒ **L'accompagnement des nouveaux entrepreneurs** notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

Réseau partenarial, ancré sur les territoires, les plateformes Initiative rassemblent dans leur gouvernance les acteurs privés et publics de leur territoire. Elles s'appuient sur **14 000 bénévoles** issus du monde de l'entreprise et **800 salariés**.

Solidarité, entre les acteurs des territoires, et **confiance**, faite au porteur de projet, sont les deux valeurs fondatrices du réseau.

Plus d'informations sur www.initiative-france.fr

QUI SOMMES-NOUS ?

Un réseau de 48 associations de chefs d'entreprise en France (et essaimage dans 6 autres pays), qui ont pour mission d'accompagner les créateurs ou repreneurs de futures PME créatrices d'emplois et de valeur sur leur territoire. Chaque année, les 4.800 chefs d'entreprises, membres des associations Réseau Entreprendre®, contribuent à la réussite de près de 800 nouveaux entrepreneurs. Depuis 1986, Réseau Entreprendre® a permis le développement de 6.800 entreprises, et la création ou la sauvegarde de 65.000 emplois.

VOUS SOUHAITEZ CREER OU REPREDRE UNE FUTURE PME ? DEVENEZ LAUREAT RESEAU ENTREPRENDRE®

Après une rencontre avec des chefs d'entreprise et une sélection de votre candidature, devenez Lauréat d'une association Réseau Entreprendre® et bénéficiez gratuitement d'un accompagnement qui vous fera grandir et réussir votre projet d'entreprise :

- un accompagnement personnalisé par des chefs d'entreprise expérimentés, pendant 2 à 3 ans.
- un prêt à taux zéro de 15.000 à 50.000€, et jusque 90.000€ pour les projets innovants.
- un accès facilité aux banques.
- un espace d'échanges et d'entraide avec d'autres entrepreneurs.
- l'accès à un réseau national et international de chefs d'entreprise et une aide à l'intégration dans le tissu économique.

1.800
ENTREPRENEURS EN COURS D'ACCOMPAGNEMENT
CHAQUE ANNÉE, DONT
800
NOUVEAUX TOUS LES ANS

2/3 EN CRÉATION
1/3 EN REPRISE

27 K€
DE PRÊT D'HONNEUR EN MOYENNE PAR LAURÉAT

100%
GRATUIT ET ACCOMPAGNÉ DANS LA DURÉE

90%
DES PROJETS TOUJOURS EN ACTIVITÉ
3 ANS APRÈS DÉMARRAGE

12,7
EMPLOIS CRÉÉS OU SAUVEGARDÉS EN MOYENNE PAR
PROJETS EN 5 ANS

RETROUVEZ-NOUS SUR WWW.RESEAU-ENTREPRENDRE.ORG



www.uniondescouveuses.eu



www.boreal-couveuse.eu



www.aurore-entrepreneuriale.eu



1€ investi
2€ de richesse économique locale créée

25 millions d'euros générés sur les territoires chaque année

Tester et développer son activité

TESTER son projet,
DÉVELOPPER son entreprise,
APPRENDRE le métier de chef d'entreprise par la confrontation directe au marché, dans un cadre légal et sécurisé: le CAPE

Des services innovants proposés par les couveuses d'entreprises :

- L'incubateur national Aurore, favorisant la communauté d'entrepreneurs
- Les espaces de coworking Open Boréal
- Les écosystèmes entrepreneuriaux Boréal
- Les couveuses spécialisées par filière métier
- La certification professionnelle
- Le renforcement de l'action dans les territoires d'outre mer

Les 2 expertises des couveuses d'entreprises :

1. Apprentissage du métier d'entrepreneur
2. Services au développement de l'entreprise

55 adhérents

220 lieux d'accueil

Chaque année, près de
5000 entrepreneurs

sont accompagnés, dont

60% femmes

20% jeunes

80% retour à l'emploi

dont

55% création d'entreprises



Rejoignez le mécénat intellectuel et innovant du Cercle des Entrepreneurs du Futur

Inscription au Cercle et renseignements

Isabelle Godet : isabelle.godet@laprospective.fr

Guy Keckhut : guy.keckhut@cnam.fr

Le manuel de synthèse sur la prospective stratégique pour les entreprises et les territoires est progressivement depuis 2011 mis en ligne en 7 langues (anglais, portugais, espagnol, chinois, arabe, allemand, italien) ; traductions réalisées avec l'appui de la Fondation Prospective et Innovation, de l'UNESCO et des Editions Dunod.

Les méthodes de prospective stratégique sont téléchargeables gratuitement sur le site du Cercle, et progressivement accessibles sur le web en Mac et PC, en français et en anglais

www.laprospective.fr/cercle



Se poser les bonnes questions avec les ATELIERS DE PROSPECTIVE

Identifier les variables clés avec la méthode MICMAC

Analyser les stratégies d'acteurs avec la méthode MACTOR

Balayer les futurs possibles avec SCENARING TOOL et MORPHOL

Comprendre et représenter les visions des parties prenantes avec LIDOLI

Probabiliser les scénarios avec la méthode PROB-EXPERT

Choisir en avenir incertain avec la méthode MULTIPOL



Le Cercle des Entrepreneurs du Futur

